

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune de BERTHOUVILLE

Séance du 14 octobre 2016 à 20 heures 30

Date de convocation :
06 octobre 2016

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
06 octobre 2016

Objet

017/2016
Travaux SIEGE EN 2017

Mme LECLERC Marie-Françoise

Étaient présents :

Didier DESCHAMPS, Davy LEGRIX, Olivier MORIN, Jean-Claude CEYDEN, Christiane CAPELLE, Serge AUBERT, Agnès GRIETENS, Dimitri ALLAIN, Patrick DESCHAMPS, ; Absent excusé : Patrick LE HALPERT.

Secrétaire de séance :

M. MORIN Olivier

Madame le maire expose des propositions d'estimation de travaux du SIEGE, qui pourraient être réalisés en 2017.

- La Muletière, la ligne ne traverserait plus le champs et longerait la route. A ce projet s'ajouterait la pose d'un lampadaire face au parking pour une estimation de 750.00 € HT.

- La Bruyère : fil nu dénudé remplacé par un câble torsadé, (part communale 350.00 € HT).

- Rue de la Mare : portée de fil nu pour être remplacé par un câble, (part communale 291,67 € HT).

Coût estimatif du projet : 1 391.67 €, correspondant à une participation de 7% de la commune.

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet d'estimation de travaux SIEGE pour 2017.

Le vote ayant donné les résultats suivants :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Berthouville, le 14 octobre 2016

Le Maire